



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 – 4
Partie 2 Corrections aux cartes	5 – 9
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	NÉANT
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	10 – 11

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois sous *La liste cumulative de corrections aux cartes* publiée dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

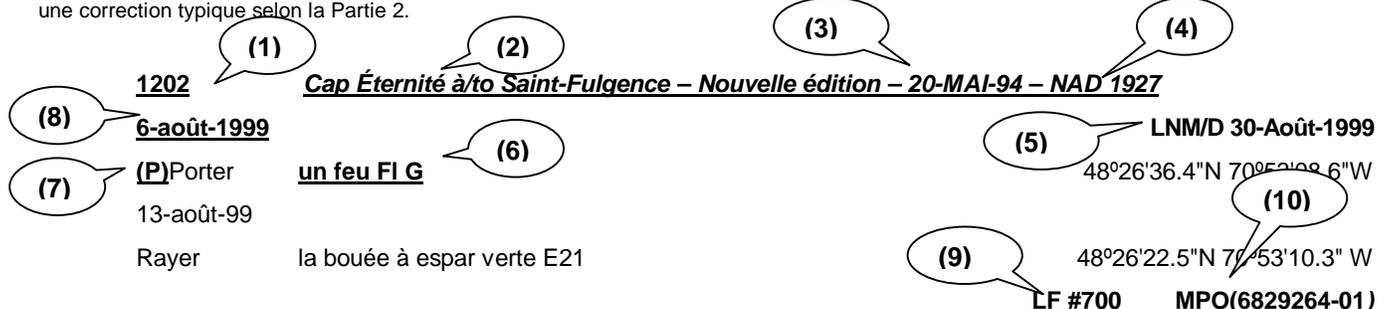
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction

- 6 - Modification de la carte
- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou (**L**)dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
<http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/epages/mcts/notship/notosh2.htm>

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géographique		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N	58 30 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É. (Prévu pour octobre 2000)	330,331	937	44 35 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Trois-Rivières, Qc	314,315	928	46 23 N	72 27 W	321	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

ÉQUIPEMENT DGPS - MISE EN GARDE

En plus de la transmission des corrections et autres messages, les stations DGPS de la Garde côtière assurent un service d'intégrité. Lorsqu'une condition de défaillance apparaît ou encore qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS (défaillance dans le contenu et l'intensité du signal DGPS), un code spécifique est aussitôt diffusé. La transmission de ce code, qui se fait dans un délai de 10 secondes, est en soi l'intégrité du système DGPS et a pour but d'afficher sur l'équipement de l'utilisateur la condition existante à la station. Il existe plusieurs équipements DGPS sur le marché qui ne traitent pas ou encore interprètent mal ce code d'intégrité.

Bien que durant les essais très peu de situations de signal DGPS non conforme se sont produites, les usagers doivent être conscients de la capacité ou non de leur équipement DGPS à bien gérer cette information. Veuillez communiquer avec votre fabricant ou détaillant pour vous assurer que votre équipement pourra traiter ce code.

SIGNAL D'ARRÊT D'UTILISATION DES CORRECTIONS

En plus d'offrir une surveillance des signaux qu'elles transmettent, les stations DGPS assurent également une intégrité des signaux GPS. Advenant le cas qu'un message erroné soit transmis par un satellite, la station DGPS génère immédiatement une alarme qui indique à l'équipement de l'utilisateur de ne pas utiliser la correction pour ce satellite. Cette alarme prend la forme d'une valeur de correction (en mètres), c'est-à-dire que la correction est aussitôt changée pour une valeur spécifique qui, une fois reconnue, force l'équipement DGPS à arrêter d'utiliser le satellite dans son calcul de position. Malheureusement, il est arrivé quelques cas où des équipements sur le marché ne reconnaissaient pas adéquatement cette valeur et même l'appliquaient comme étant une correction. Cela peut résulter en des erreurs de position pouvant atteindre jusqu'à 15 kilomètres lorsque le récepteur est en mode DGPS.

Veuillez communiquer avec votre fabricant ou détaillant pour vous assurer que votre équipement pourra traiter adéquatement cette valeur de correction.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation
- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6
- Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes
Electroniques et d'Information .

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications
Direction générale des programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST _____

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST _____

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique)

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE
NOM _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
PROVINCE _____ PAYS _____
NOUVELLE ADRESSE
NOM _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
PROVINCE _____ PAYS _____

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette
ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

INDEX

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.....	1
COLOMBIE-BRITANNIQUE - COURTENAY RIVER - Renseignement concernant l'aide à la navigation.....	3
- PRINCE-RUPERT - ETRICK ROCK - Renseignement concernant l'aide à la navigation.....	4
GRAND LAC DES ESCLAVES - YELLOWKNIFE BAY - EHRlich - Renseignement concernant l'aide à la navigation.....	4
PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Nouvelle édition du Système canadien d'aides à la navigation (TP 968F) - 2001.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Dates de l'édition courante des cartes.....	1
- Tables des marées et courants canadiens.	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3311	5				
3493	5				
3494	5				
3534	5				
3603	5-7				
3623	7				
3668	7				
3683	8				
6310	9				
7010	9				
7011	9				

PARTIE 1 – Édition 11/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.

En vigueur le 11 octobre 2001, 0000 UTC, le capitaine de tout navire:

- (a) d'une jauge brute de 500 tonneaux ou plus;
- (b) remorquant ou poussant un bâtiment lorsque la somme de leurs jauges brutes est de 500 tonneaux ou plus;
- (c) transportant un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorquant ou poussant un bâtiment qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses;

doit solliciter une autorisation de mouvement 96 heures avant que le navire entre dans les eaux canadiennes en provenance du large ou aussitôt que possible lorsque l'heure prévue d'arrivée du navire dans les eaux canadiennes est moins de 96 heures après l'heure où le navire a quitté son dernier port d'escale. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DU SYSTÈME CANADIEN D'AIDES À LA NAVIGATION (TP 968F) - 2001.

L'Édition 2001 du Système canadien d'aides à la navigation (TP 968F) a été publiée. Le coût de cette publication est de \$7.95.

On peut se procurer cette publication par l'entremise des vendeurs accrédités du Service hydrographique du Canada. Une liste des vendeurs accrédités par le Service hydrographique du Canada est disponible sur le site Internet <http://www.charts.gc.ca>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

La liste de corrections ci-incluse a trait aux cartes qui ont fait l'objet des éditions des Avis aux navigateurs du 03-SEP-2001 au 30-NOV-2001.

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
1203	(16-NOV-2001 Nouvelle édition annoncée)
1234	(P)30-NOV-2001
1235	23-NOV-2001
L/C1236	19-OCT-2001
1310	05-OCT-2001
1311	19-OCT-2001
1313	09-NOV-2001
1314	23-NOV-2001, (T)23-NOV-2001, 02-NOV-2001, 28-SEP-2001
1350	05-OCT-2001, 28-SEP-2001
1351	09-NOV-2001, 28-SEP-2001
1410	05-OCT-2001
1411	19-OCT-2001, 05-OCT-2001
1433	(P)07-SEP-2001
1434	07-SEP-2001
1509	30-NOV-2001, (P)30-NOV-2001
1510	05-OCT-2001
1512	28-SEP-2001
1515	28-SEP-2001
1550	(P)26-OCT-2001
1553	07-SEP-2001
2021	(10-AOU-2001 Nouvelle édition annoncée)
2028	16-NOV-2001
2042	02-NOV-2001
2050	07-SEP-2001
2085	16-NOV-2001, (P)19-OCT-2001
L/C2100	02-NOV-2001

PARTIE 1 – Édition 11/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
L/C2110	12-OCT-2001, 21-SEP-2001, 14-SEP-2001, 07-SEP-2001
L/C2120	02-NOV-2001, 12-OCT-2001, 21-SEP-2001, 14-SEP-2001
2140	16-NOV-2001
2181	21-SEP-2001, (P)21-SEP-2001
L/C2200	28-SEP-2001
L/C2201	16-NOV-2001
2202	23-NOV-2001, 16-NOV-2001, 14-SEP-2001
2203	07-SEP-2001
2225	26-OCT-2001
2235	07-SEP-2001
L/C2243	26-OCT-2001
2260	19-OCT-2001
2274	07-SEP-2001
L/C2282	07-SEP-2001, (P)07-SEP-2001
2283	07-SEP-2001, (P)07-SEP-2001
2284	26-OCT-2001, 07-SEP-2001
2289	16-NOV-2001
2292	07-SEP-2001
2299	(25-MAI-2001 Nouvelle édition annoncée)
2314	16-NOV-2001, 14-SEP-2001
L/C3000	26-OCT-2001
3001	26-OCT-2001, 07-SEP-2001
L/C3002	26-OCT-2001
3311	30-NOV-2001, 07-SEP-2001
3313	07-SEP-2001
3440	26-OCT-2001
L/C3461	14-SEP-2001, (P)14-SEP-2001, 07-SEP-2001
3478	07-SEP-2001
3493	02-NOV-2001
3494	02-NOV-2001
3495	07-SEP-2001
3534	30-NOV-2001
3549	(06-JUL-2001 Réimpression annoncée)
3598	26-OCT-2001
3601	07-SEP-2001
L/C3603	30-NOV-2001, (P)30-NOV-2001
LC3605	26-OCT-2001
3606	07-SEP-2001
3623	30-NOV-2001
3624	26-OCT-2001
3625	26-OCT-2001
3668	09-NOV-2001
3683	30-NOV-2001, (P)02-NOV-2001
3744	26-OCT-2001
L/C4001	09-NOV-2001
4003	05-OCT-2001
L/C4006	07-SEP-2001
L/C4016	05-OCT-2001
L/C4017	09-NOV-2001, 28-SEP-2001
L/C4025	26-OCT-2001
4026	09-NOV-2001
4047	05-OCT-2001
4115	28-SEP-2001
4142	14-SEP-2001
4210	30-NOV-2001
L/C4242	30-NOV-2001
4281	(16-NOV-2001 Nouvelle édition annoncée)
L/C4403	19-OCT-2001
4420	30-NOV-2001
4432	09-NOV-2001
4447	(07-SEP-2001 Nouvelle édition annoncée)
4470	28-SEP-2001
4486	(T)14-SEP-2001
4510	09-NOV-2001
L/C4520	30-NOV-2001, 16-NOV-2001, 07-SEP-2001
4531	14-SEP-2001
4542	09-NOV-2001

**PARTIE 1 – Édition 11/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
4616	12-OCT-2001, 05-OCT-2001
4619	19-OCT-2001
4624	05-OCT-2001
L/C4625	16-NOV-2001, 05-OCT-2001
4633	05-OCT-2001
4635	19-OCT-2001
4642	05-OCT-2001, 21-SEP-2001
4644	05-OCT-2001, 28-SEP-2001
4663	23-NOV-2001
4667	21-SEP-2001, 14-SEP-2001
4679	23-NOV-2001
4712	(28-SEP-2001 Nouvelle édition annoncée)
4839	14-SEP-2001, 07-SEP-2001
4886	05-OCT-2001
4921	19-OCT-2001, (P)28-SEP-2001
L/C4951	26-OCT-2001
L/C5001	16-NOV-2001
5031	19-OCT-2001
5046	(27-AVR-2001 Nouvelle édition annoncée)
6035	(P)28-SEP-2001
6212	14-SEP-2001
6217	14-SEP-2001
6218	14-SEP-2001
6310	23-NOV-2001
6370	26-OCT-2001
6425	12-OCT-2001
7010	09-NOV-2001
7011	09-NOV-2001
L/C8014	09-NOV-2001
L/C8015	09-NOV-2001, 28-SEP-2001
L/C8049	09-NOV-2001, 28-SEP-2001

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TABLES DES MARÉES ET COURANTS CANADIENS.

Les Tables des marées et courants pour l'année 2001 ont été publiées en sept volumes.

Volume 1 Atlantic Coast and Bay of Fundy/Côte de l'Atlantique et Baie de Fundy

Volume 2 Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent

Volume 3 St. Lawrence and Saguenay Rivers/Fleuve Saint-Laurent et rivière Saguenay

Volume 4 Arctic and Hudson Bay/L'Arctique et la baie d'Hudson

Volume 5 Juan de Fuca Strait and Strait of Georgia/Détroits de Juan de Fuca et de Georgia

Volume 6 Discovery Passage and West Coast of Vancouver Island/Discovery Passage et côte Ouest de l'île de Vancouver

Volume 7 Queen Charlotte Sound to Dixon Entrance/Queen Charlotte Sound à Dixon Entrance

COLOMBIE-BRITANNIQUE - COURTENAY RIVER - RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'AIDE À LA NAVIGATION.

Carte de référence: 3527

La balise de jour de Courtenay River (49°40'51" N 124°58'42" W) a été supprimée.

(P2000-023)

PARTIE 1 – Édition 11/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**COLOMBIE-BRITANNIQUE - PRINCE-RUPERT - ETTRICK ROCK - RENSEIGNEMENT
CONCERNANT L'AIDE À LA NAVIGATION.**

Carte de référence: 3956

La bouée à espar DA a été déplacée à 54°06'48" N 130°29'42" W.

(P2000-024)

**GRAND LAC DES ESCLAVES - YELLOWKNIFE BAY - EHRLICH - RENSEIGNEMENT
CONCERNANT L'AIDE À LA NAVIGATION.**

Carte de référence: 6369

La bouée d'amarrage a été déplacée à 62°27'00".9 N 114°20'00".3 W.

(A2001-014)

**PARTIE 2 – Édition 11/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

3311 - Squamish Harbour - Feuille 2 - Nouvelle édition - 31-DEC-1993 - NAD 1983

30-NOV-2001		LNМ/D. 07-SEP-2001
Porter	une profondeur de 0.4 mètre	49°41'23.1"N 123°09'18.5"W MPO(6201090-01)

3493 - Vancouver Harbour, Western Portion / Partie Ouest - Nouvelle édition - 18-DEC-1998 - NAD 1983

02-NOV-2001		LNМ/D. 06-APR-2001
Modifier	F pour lire F R vis-à-vis le feu	49°17'38.7"N 123°01'28.6"W (P2001103) LL(409.2) MPO(6201075-01)

Modifier	F pour lire F R vis-à-vis le feu	49°17'38.7"N 123°01'28.0"W (P2001111) LL(409.1) MPO(6201081-01)
----------	----------------------------------	--

3494 - Vancouver Harbour, Central Portion / Partie Centrale - Nouvelle édition - 18-DEC-1998 - NAD 1983

02-NOV-2001		LNМ/D. 07-JUL-2000
Modifier	F pour lire F R vis-à-vis le feu	49°17'38.7"N 123°01'28.6"W (P2001103) LL(409.2) MPO(6201075-01)

Modifier	F pour lire F R vis-à-vis le feu	49°17'38.7"N 123°01'28.0"W (P2001111) LL(409.1) MPO(6201081-01)
----------	----------------------------------	--

3494 - Second Narrows - Nouvelle édition - 18-DEC-1998 - NAD 1983

02-NOV-2001		LNМ/D. 07-JUL-2000
Modifier	F pour lire F R vis-à-vis le feu	49°17'38.7"N 123°01'28.6"W (P2001103) LL(409.2) MPO(6201075-01)

Modifier	F pour lire F R vis-à-vis le feu	49°17'38.7"N 123°01'28.0"W (P2001111) LL(409.1) MPO(6201081-01)
----------	----------------------------------	--

3534 - Squamish Harbour - Nouvelle édition - 07-MAI-1993 - NAD 1983

30-NOV-2001		LNМ/D. 14-JUL-2000
Porter	une profondeur de 0.4 mètre	49°41'23.1"N 123°09'18.5"W MPO(6201090-01)

L/C3603 - Ucluelet Inlet to/à Nootka Sound - Nouvelle édition - 23-OCT-1981 - NAD 1927

30-NOV-2001		LNМ/D. 24-AUG-2001
ANNULE	la limite de la zone dangereuse de tir	entre 49°34'16.0"N 127°43'42.0"W et 49°28'00.0"N 127°10'00.0"W

Par cette annonce, l'action préliminaire en date du 23-MAR-2001, touchant cette carte, est maintenant annulée. Cette action est maintenant devenue permanente. Consulter la référence MPO(6201086) dans cette édition.

MPO(6201014-10)

ANNULE	la légende CYD 110	49°36'12.0"N 127°34'12.0"W
	Par cette annonce, l'action préliminaire en date du 23-MAR-2001, touchant cette carte, est maintenant annulée. Cette action est maintenant devenue permanente. Consulter la référence MPO(6201086) dans cette édition.	

MPO(6201014-11)

ANNULE	une limite de zone dangereuse de tir	joignant 49°30'00.0"N 127°40'00.0"W 49°15'00.0"N 127°40'00.0"W 49°15'00.0"N 127°02'30.0"W 49°24'36.0"N 127°10'12.0"W 49°27'42.0"N 127°11'00.0"W et 49°30'00.0"N 127°14'00.0"W
--------	--------------------------------------	--

**PARTIE 2 – Édition 11/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C3603 - Ucluelet Inlet to/à Nootka Sound - Nouvelle édition - 23-OCT-1981 - NAD 1927

Par cette annonce, l'action préliminaire en date du 23-MAR-2001, touchant cette carte, est maintenant annulée. Cette action est maintenant devenue permanente. Consulter la référence MPO(6201086) dans cette édition.

MPO(6201014-12)

ANNULE une légende WCFA North 49°22'30.0"N 127°25'00.0"W
Par cette annonce, l'action préliminaire en date du 23-MAR-2001, touchant cette carte, est maintenant annulée. Cette action est maintenant devenue permanente. Consulter la référence MPO(6201086) dans cette édition.

MPO(6201014-13)

ANNULE une limite de zone dangereuse de tir joignant 49°15'00.0"N 127°40'00.0"W
49°00'00.0"N 127°40'00.0"W
49°00'00.0"N 127°00'00.0"W
49°12'18.0"N 127°00'00.0"W
et 49°15'00.0"N 127°02'30.0"W
Par cette annonce, l'action préliminaire en date du 23-MAR-2001, touchant cette carte, est maintenant annulée. Cette action est maintenant devenue permanente. Consulter la référence MPO(6201086) dans cette édition.

MPO(6201014-14)

ANNULE la légende WCFA South 49°07'30.0"N 127°25'00.0"W
Par cette annonce, l'action préliminaire en date du 23-MAR-2001, touchant cette carte, est maintenant annulée. Cette action est maintenant devenue permanente. Consulter la référence MPO(6201086) dans cette édition.

MPO(6201014-15)

ANNULE une note 49°40'00.0"N 125°47'00.0"W
EXERCISE AREA WP
Surface and air firings may be conducted in any part of WP if appropriate clearances have been obtained. However, the majority of firings are carried out in two areas designated West Coast Firing Area North (WCFA North), and West Coast Firing Area South (WCFA South). Pecked lines enclose these areas. For information concerning firing operations call Tofino Traffic on VHF Channel 74.

ZONE D'EXERCICES WP
Les tirs de surface et aériens peuvent être exécutés dans n'importe quelle partie de la zone WP à condition d'avoir obtenu l'autorisation appropriée. Toutefois, la plupart des tirs sont exécutés à l'intérieur de deux zones désignées West Coast Firing Area North (WCFA North) et West Coast Firing Area South (WCFA South) où des tiretés délimitent ces zones. Pour obtenir des renseignements concernant les exercices de tir, communiquer avec Tofino Traffic par radio VHF, voie 74.

Par cette annonce, l'action préliminaire en date du 23-MAR-2001, touchant cette carte, est maintenant annulée. Cette action est maintenant devenue permanente. Consulter la référence MPO(6201086) dans cette édition.

MPO(6201014-16)

Rayer la limite de zone dangereuse de tir entre 49°34'16.0"N 127°43'42.0"W
et 49°28'00.0"N 127°10'00.0"W
MPO(6201086-01)

Rayer la légende CYD 110 49°36'12.0"N 127°34'12.0"W
MPO(6201086-02)

**PARTIE 2 – Édition 11/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C3603 - Ucluelet Inlet to/à Nootka Sound - Nouvelle édition - 23-OCT-1981 - NAD 1927

Porter une limite de zone dangereuse de tir joignant 49°30'00.0"N 127°40'00.0"W
49°15'00.0"N 127°40'00.0"W
49°15'00.0"N 127°02'30.0"W
49°24'36.0"N 127°10'12.0"W
49°27'42.0"N 127°11'00.0"W
et 40°30'00.0"N 127°14'00.0"W
MPO(6201086-03)

Porter une légende WCFA North 49°22'30.0"N 127°25'00.0"W
MPO(6201086-04)

Porter une limite de zone dangereuse de tir joignant 49°15'00.0"N 127°40'00.0"W
49°00'00.0"N 127°40'00.0"W
49°00'00.0"N 127°00'00.0"W
49°12'18.0"N 127°00'00.0"W
et 49°15'00.0"N 127°02'30.0"W
MPO(6201086-05)

Porter une légende WCFA South 49°07'30.0"N 127°25'00.0"W
MPO(6201086-06)

Porter une note 49°40'00.0"N 125°47'00.0"W

EXERCISE AREA WP

Surface and air firings may be conducted in any part of WP if appropriate clearances have been obtained. However, the majority of firings are carried out in two areas designated West Coast Firing Area North (WCFA North), and West Coast Firing Area South (WCFA South). Pecked lines enclose these areas. For information concerning firing operations call Tofino Traffic on VHF Channel 74.

ZONE D'EXERCICES WP

Les tirs de surface et aériens peuvent être exécutés dans n'importe quelle partie de la zone WP à condition d'avoir obtenu l'autorisation appropriée. Toutefois, la plupart des tirs sont exécutés à l'intérieur de deux zones désignées West Coast Firing Area North (WCFA North) et West Coast Firing Area South (WCFA South) où des tiretés délimitent ces zones. Pour obtenir des renseignements concernant les exercices de tir, communiquer avec Tofino Traffic par radio VHF, voie 74.

MPO(6201086-07)

3623 - Kyuquot Sound to/à Cape Cook - Nouvelle édition - 26-AOU-1977 - NAD 1927

30-NOV-2001

LNM/D. 10-NOV-2000

Porter une note 50°01'00.0"N 127°36'00.0"W

CAUTION - SHOAL DEPTHS

Recent surveys have determined that shoaler depths than charted exist in Checleset Bay and in the area of Barrier Islands .

ATTENTION - PROFONDEURS MOINDRES

Des levés récents montrent que des profondeurs moindres que celles cartographiées existent dans Checleset Bay et dans la région des Barrier Islands.

MPO(6201087-01)

3668 - Port Alberni - Nouvelle édition - 07-AVR-2000 - NAD 1983

09-NOV-2001

LNM/D. 29-JUN-2001

Porter un feu Fl 12s (Occas) (Priv) 49°13'53.0"N 124°48'50.0"W
(P2001112) LL(167) MPO(6201082-01)

**PARTIE 2 – Édition 11/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

3683 - Checleset Bay - Nouvelle édition - 06-MAR-1998 - NAD 1983

02-NOV-2001		LNM/D. 10-NOV-2000
(P)Porter	une profondeur de 2 brasses	50°00'05.9"N 127°29'12.0"W MPO(6201088-01)
(P)Porter	une profondeur de 3 1/4 brasses	49°59'30.4"N 127°23'47.1"W MPO(6201088-02)
(P)Porter	une profondeur de 2 1/4 brasses	49°59'56.6"N 127°23'30.5"W MPO(6201088-03)
(P)Porter	une profondeur de 3 1/2 brasses	50°01'20.5"N 127°24'11.2"W MPO(6201088-04)
(P)Rayer	la profondeur de 15 brasses	50°06'25.0"N 127°31'31.7"W MPO(6201088-05)
(P)Porter	une profondeur de 1 1/2 brasses	50°06'25.1"N 127°31'29.1"W MPO(6201088-06)
(P)Porter	une profondeur de 3 brasses	50°04'44.0"N 127°31'16.3"W MPO(6201088-07)
(P)Rayer	la profondeur de 7 1/2 brasses	50°02'42.4"N 127°27'50.8"W MPO(6201088-08)
(P)Porter	une profondeur de 1 1/4 brasses	50°02'43.2"N 127°27'51.5"W MPO(6201088-09)
(P)Rayer	la profondeur de 5 brasses	50°03'13.9"N 127°27'42.4"W MPO(6201088-10)
(P)Porter	une profondeur de 2 1/4 brasses	50°03'13.6"N 127°27'42.5"W MPO(6201088-11)
(P)Porter	une profondeur de 2 1/2 brasses	50°04'12.3"N 127°28'35.8"W MPO(6201088-12)
(P)Porter	une profondeur de 1 1/2 brasses	50°05'16.9"N 127°28'53.7"W MPO(6201088-13)
(P)Porter	une profondeur de 2 brasses	50°06'45.4"N 127°28'57.7"W MPO(6201088-14)
(P)Rayer	la profondeur de 9 brasses	50°03'39.5"N 127°28'21.5"W MPO(6201088-15)
(P)Porter	une profondeur de 4 3/4 brasses	50°03'40.5"N 127°28'20.7"W MPO(6201088-16)

30-NOV-2001		LNM/D. 10-NOV-2000
Porter	une note	50°01'30.0"N 127°37'30.0"W

CAUTION

Recent surveys have determined that shoaler depths than charted exist in Checleset Bay and in the area of Barrier Islands.

ATTENTION

Des levés récents montrent que des profondeurs moindres que celles cartographiées existent dans Checleset Bay et la région des Barrier Islands.

MPO(6201087-01)

**PARTIE 2 – Édition 11/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

6310 - LAKE ATHABASCA - Nouvelle édition - 04-MAI-1973 - Inconnu

23-NOV-2001

Rayer la légende 'Use Chart 6301'

LN/D. 28-JUL-2000

58°43'45.0"N 110°54'00.0"W

MPO(6500438-01)

7010 - Davis Strait and/et Baffin Bay - Nouvelle édition - 12-JAN-1979 - NAD 1927

09-NOV-2001

Porter une légende Aband

LN/D. 11-MAY-2001

58°50'00.0"N 045°25'00.0"W

MPO(6829816-01)

7011 - Hudson Strait/Détroit D'Hudson to/à Gronland - Nouvelle édition - 02-SEP-1983 - Photographie aérienne non contrôlée

09-NOV-2001

Porter une légende Aband

LN/D. 02-MAR-2001

58°30'12.0"N 045°40'18.0"W

MPO(6829814-01)

PARTIE 5 – Édition 11/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	--	-------------------------	---	--

PACIFIQUE

66 G5172	Cape Scott	Extrémité NW. de Vancouver Island. 50 46 57.2 128 25 32.8	Fl W	10s	69.9	21	Tour à claire-voie carrée. 9.0	Lum. 0.3 s; obs. 9.7 s Visible de 344° à 246° par le N., l'E. et le S. Feu de secours. À longueur d'année. Cornet - Son 2 s; sil. 3 s; son 2 s; sil. 3 s; son 2 s; sil. 48s Le cornet est orienté à 290°.
								Carte:3598 Éd. 11/01
82 G5202	Amos Island	50 00 45.8 127 21 10.4	Fl W	4s	7.1	6	Tour cylindrique blanche. 4.3	À longueur d'année.
								Carte:3683 Éd. 11/01 (P01-024)
83 G5202.6	Rugged Point	49 58 14 127 15 02	Fl W	4s	14.1	7	Mât; marque de jour triangulaire rouge et blanche. 2.0	À longueur d'année.
								Carte:3682 Éd. 11/01 (P01-031)
167	Maritime Discovery Centre	49 13 53 124 48 50	Fl W	12s	Tour carrée rouge et blanche.	À longueur d'année. Aide privée. Occasionnel.
								Carte:3668 Éd. 11/01 (P01-112)
189 G5300	Race Rocks	Great Race Rock. 48 17 52.9 123 31 53.1	Fl W	10s	36.0	18	Tour cylindrique, bandes noires et blanches. 24.4	Lum. 0.3 s; obs. 9.7 s. À longueur d'année. Cornet - Son 2s; sil. 3s; son 2s; sil. 3s; son 2s; sil. 48s Le cornet est orienté à 155°.
								Carte:3410 Éd. 11/01 (P00-021;P01-091)
394 G5435	First Narrows	Entrée de la passe. 49 19 09.1 123 08 46.7	Iso G	2s	7.5	8	Tour blanche, bande verte à la partie supérieure sur un dauphin à 4 pieux.	Réfecteur radar. À longueur d'année.
								Carte:3493 Éd. 11/01 (P01-118)
409	Nord-Est du Pont- rail du C.N.	Sur la culée du pont. 49 17 43.3 123 01 27.7	F W		8.0	Côté Est du pont-rail.	Visible par l'E. À longueur d'année.
								Carte:3494 Éd. 11/01 (P01-104,105)
409.1	Sud-Est du pont- rail du C.N.	Sur la culée du pont. 49 17 38.5 123 01 28	F R	8.0	Côté Est du pont-rail.	Visible par l'E. À longueur d'année.
								Carte:3494 Éd. 11/01 (P01-111)
409.2	Sud-Ouest du pont-rail du C.N.	Sur la culée du pont. 49 17 38.7 123 01 28.6	F R	8.0	Côté Ouest du pont-rail.	Visible par l'W. À longueur d'année.
								Carte:3494 Éd. 11/01 (P01-103)

PARTIE 5 – Édition 11/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	--	-------------------------	---	--

PACIFIQUE

409.3	Nord-Ouest du pont-rail du C.N.	Sur la culée du pont. 49 17 43.3 123 01 28.5	F W	8.0	Côté Ouest du pont-rail.	Visible par l'W. À longueur d'année.
Carte:3494								
Éd. 11/01 (P01-099)								
716 G5803.4	Roberson Point - Feu à secteurs	Sur le banc à l'Ouest de la pointe. 54 19 24 130 24 27.9	F R W G	2.8	8	Tour à claire-voie carré, marque de jour orange, bande verticale noire.	Rouge de 110°30' à 114°; blanc de 114° à 118°; vert de 118° à 124°. Le secteur blanc indique la route à suivre. À longueur d'année.
Carte:3955								
Éd. 11/01 (P00-183)								

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 2000 _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.